

# Taxprep des fiducies

## Notes de dépannage

### Taxprep des fiducies 2018

#### Modèles de filtres-clients et de diagnostics personnalisés offerts avec les notes de dépannage

Afin de vous aider à identifier les clients susceptibles d'être touchés par les problèmes décrits, un modèle téléchargeable de filtre-clients et de diagnostic personnalisé est associé à la plupart des notes de dépannage. Ces modèles permettent d'afficher un diagnostic dans les déclarations qui présentent des situations fiscales ayant fait l'objet d'une note de dépannage et offrent l'accès à une liste des clients concernés par les problèmes décrits.

#### Installation du modèle de filtre-clients et diagnostic personnalisé

Pour déterminer le répertoire d'installation des filtres-clients et des diagnostics personnalisés, veuillez procéder de la façon suivante :

- 1- Lancez votre logiciel *Taxprep*.
- 2- Dans le menu **Outils**, sélectionnez **Options et paramètres**.
- 3- Sous **Options**, cliquez sur **Dossiers par défaut**.
- 4- Vérifiez l'emplacement défini pour les filtres et diagnostics. Après l'installation, l'emplacement par défaut est normalement le suivant : **Mes documents\CCH\T3 Taxprep 2018\Filter and Diagnostics\**.
- 5- Une fois le fichier téléchargé, copiez-le à cet emplacement.  
Le filtre-clients sera disponible dans le Gestionnaire de clients, tandis que le diagnostic s'affichera dans les déclarations concernées.

**Remarque :** Le tableau ci-dessous présente chacun des modèles de filtres-clients et diagnostics, ce qui vous permet de les télécharger de façon distincte, selon les notes de dépannage et les FAQ qui vous concernent. Pour télécharger tous les modèles en une seule opération, cliquez sur le bouton **Télécharger tous les modèles**, puis copiez tous les fichiers compressés dans le dossier **Mes documents\CCH\T3 Taxprep 2018\Filter and Diagnostics\**.

[Télécharger tous les modèles](#)

Publication	Problème	Version touchée	Version corrigée	Identifiant (pour télécharger le modèle de filtre-clients et diagnostic, s'il y a lieu)
Semaine du 15 juillet 2018	<a href="#">T3SK (code d'accès : T3SK) - Certains taux de la Saskatchewan pour l'année d'imposition 2018 sont erronés</a>	Version 2018 3.0	Version 2019 1.0	<a href="#">T32018-007</a>
Semaine du 15 juillet 2018	<a href="#">TP-646 (code d'accès : Q) - Les montants des tranches d'imposition utilisés aux fins du calcul de l'impôt sur le revenu du Québec pour l'année d'imposition 2018 sont erronés</a>	Version 2018 3.0	Version 2019 1.0	<a href="#">T32018-006</a>
Semaine du 17 juin 2018	<a href="#">L'Aide de Taxprep en version réseau ne s'affiche plus depuis l'installation des dernières mises à jour de Windows 7 et Windows 10</a>	Versions réseau	Version 2019 1.0	T32018-005
Semaine du 29 avril 2018	<a href="#">TP-646 Annexe B (code d'accès : QB) et TP-646 Annexe C (code d'accès : QC) - Modification des taux du crédit d'impôt pour dividendes du Québec</a>	Versions 2018 1.0, 1.1, 2.0 et 2.1	Version 2018 3.0	<a href="#">T32018-004</a>
Semaine du 18 mars 2018	<a href="#">Adresse postale erronée des formulaires T3 Sommaire et NR4 Sommaire dans les modèles de lettres « Filing - Production » et « Filing - Production (Québec) »</a>	Versions 2018 1.0, 1.1 et 2.0	Version 2018 3.0	<a href="#">T32018-003</a>
Semaine du 11 février 2018	<a href="#">Problème lors de la génération du fichier XML fédéral pour les transmissions électroniques</a>	Versions 2018 1.0 et 1.1	Version 2018 2.0	T32018-002
Semaine du 21 janvier 2018	<a href="#">Langue d'impression erronée lors de l'impression de la déclaration (Ctrl+R)</a>	Version 2018 1.0	Version 2018 1.1	T32018-001

## Québec

### Note de dépannage T32018-006

**TP-646 (code d'accès : Q) - Les montants des tranches d'imposition utilisés aux fins du calcul de l'impôt sur le revenu du Québec pour l'année d'imposition 2018 sont erronés**

Télécharger les modèles de filtre-clients et diagnostic

#### Problème :

Pour l'année d'imposition 2018, *Taxprep des fiducies* 2018 v.3.0 utilise les montants de tranches d'imposition suivants aux fins du calcul de l'impôt sur le revenu du Québec :

- Tranche d'imposition - 1<sup>er</sup> palier : 42 705,00 \$
- Tranche d'imposition - 2<sup>ième</sup> palier : 85 405,00 \$
- Tranche d'imposition - 3<sup>ième</sup> palier : 103 915,00 \$

Toutefois, les montants de 2018 doivent être les suivants :

- Tranche d'imposition - 1<sup>er</sup> palier : 43 055,00 \$
- Tranche d'imposition - 2<sup>ième</sup> palier : 86 105,00 \$
- Tranche d'imposition - 3<sup>ième</sup> palier : 104 765,00 \$

#### Solution :

Pour corriger les montants des tranches d'imposition dans un fichier-client, affichez le formulaire *Table des taux et des valeurs utilisés dans la déclaration* (code d'accès : **TABLE FED-PROV**), accédez à la table 2018, puis dans la section « Taux de l'impôt du Québec », remplacez les montants suivants par substitution :

Québec		
Taux de l'impôt du Québec		
Tranche d'imposition	Impôt	Taux
0,00	0,00	15,00 %
43,055,00	6,458,25	20,00 %
86,105,00	15,068,25	24,00 %
104,765,00	19,546,65	25,75 %
0,00	0,00	0,00 %

Dons  
Pour les SITP et les FAPH

Ce problème sera corrigé dans *Taxprep des fiducies* 2019 v.1.0.

### Note de dépannage T32018-004

**TP-646 Annexe B (code d'accès : QB) et TP-646 Annexe C (code d'accès : QC) - Modification des taux du crédit d'impôt pour dividendes du Québec**

Télécharger les modèles de filtre-clients et diagnostic

#### Problème :

Selon le projet de loi N. 166, le gouvernement du Québec a annoncé que le taux du crédit d'impôt pour dividendes déterminés, lequel est présentement de 11,9 % du montant majoré du dividende, sera réduit à 11,86 % du montant majoré du dividende reçu ou réputé reçu après le 27 mars 2018, mais avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

De même, le taux du crédit d'impôt pour dividendes autres que des dividendes déterminés, lequel est présentement de 7,05 % du montant majoré du dividende, sera réduit à 6,28 % du montant majoré du dividende reçu ou réputé reçu après le 27 mars 2018, mais avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Ces changements toucheront le calcul des crédits d'impôt de dividendes déterminés et dividendes autres que des dividendes déterminés de la fiducie (la ligne 328, *Crédit d'impôt pour dividendes*, de la partie 2, « Montant de la majoration des dividendes non désignés et crédit d'impôt pour dividendes » du formulaire TP-646 Annexe B et la ligne 414, *Crédit d'impôt pour dividendes*, de la partie 2, « Autres montants désignés » du formulaire TP-646 Annexe C), si :

- la fiducie produit une déclaration de revenus 2018 du Québec (TP-646);
- l'année d'imposition se termine après le 27 mars 2018; et
- la fiducie a reçu ou est réputé recevoir un montant de dividendes déterminés et/ou des dividendes autres que des dividendes déterminés après le 27 mars 2018.

En effet, les montants de ces lignes doivent être calculés en fonction des montants de dividendes reçus ou réputés reçus avant le 28 mars 2018 et les montants de dividendes reçus ou réputés reçus après le 27 mars 2018.

Actuellement, *Taxprep des fiducies* ne tient pas compte de cette nouvelle mesure.

#### Solution :

Puisque Revenu Québec n'émettra pas de nouveaux formulaires prochainement, si vous produisez une déclaration de revenus 2018 d'une fiducie qui est touchée par cette nouvelle mesure, vous devez calculer le montant du crédit d'impôt pour dividendes déterminés et dividendes autres que des dividendes déterminés en utilisant le taux du crédit qui s'applique à la période à laquelle les dividendes ont été reçus ou sont réputés être reçus, le cas échéant, et inscrire ces montants par substitution à la ligne 328 de la partie 2 du formulaire TP-600 Annexe B ainsi qu'à la ligne 414 de la partie 2 du formulaire TP-600 Annexe C.

Pour faciliter votre travail, une feuille de calcul Excel qui inclut les instructions à suivre et les calculs à effectuer a été préparée. Vous pouvez accéder à cette feuille de calcul en cliquant [ici](#).

Veuillez joindre cette feuille de calcul Excel avec la déclaration de revenus de la fiducie.

Ce problème sera corrigé dans *Taxprep des fiducies* 2018 v.3.0.

## Saskatchewan

### Note de dépannage T32018-007

#### T3SK (code d'accès : T3SK) – Certains taux de la Saskatchewan pour l'année d'imposition 2018 sont erronés

Télécharger les modèles de filtre-clients et diagnostic

#### Problème :

Pour l'année d'imposition 2018, les taux de la Saskatchewan suivants qui sont utilisés par *Taxprep des fiducies* 2018 v.3.0 sont erronés :

- les taux des paliers d'imposition;
- le taux d'impôt des fiducies autres que des successions assujetties à l'imposition à taux progressifs (SITP) ou que des fiducies admissibles pour personne handicapée (FAPH);
- le taux du crédit d'impôt pour dividendes autres que des dividendes déterminés;
- les taux du crédit d'impôt pour dons.

Pour chacun des taux, le tableau suivant présente les différents taux utilisés actuellement par *Taxprep des fiducies* 2018 v.3.0 et les taux en vigueur.

Taux	Taux utilisés par <i>Taxprep des fiducies</i> 2018 v.3.0	Taux en vigueur pour l'année d'imposition 2018
Taux des paliers d'imposition	Palier 1 : 10,75 % Palier 2 : 12,75 % Palier 3 : 14,75 %	Palier 1 : 10,50 % Palier 2 : 12,50 % Palier 3 : 14,50 %
Taux d'impôt des fiducies autres que des SITP et FAPH	14,75 %	14,50 %
Taux du crédit d'impôt pour dividendes autres que des dividendes déterminés	23,173 %	24,162 %
Taux du crédit d'impôt pour dons	Premier montant : 10,75 % Montant suivant : 14,75 %	Premier montant : 10,50 % Montant suivant : 14,50 %

**Solution :**

Pour corriger les taux dans un fichier-client, affichez le formulaire *Table des taux et des valeurs utilisés dans la déclaration* (code d'accès : **TABLE FED-PROV**), accédez à la table 2018, puis dans la section « Taux de l'impôt de la Saskatchewan », remplacez les taux suivants par substitution :

Saskatchewan		
Taux de l'impôt de la Saskatchewan		
Tranche d'imposition	Impôt	Taux
0 00	0 00	10.50 %
45,225 00	4,749 00	12.50 %
129,214 00	15,247 00	14.50 %
0 00	0 00	0.00 %
0 00	0 00	0.00 %
Taux d'impôt des fiducies autres que SITP et FAPH		14.50 %
Surtaxe		
Premier seuil		0 00
Taux sur le premier seuil		0.00 %
Deuxième seuil		0 00
Taux sur le deuxième seuil		0.00 %
Taux du crédit pour dividendes déterminés		39.950 %
Taux du crédit pour dividendes autres que des dividendes déterminés		24.162 %
Dons		
Premier montant		200 00
Taux du premier montant		10.50 %
Taux du reste		14.50 %
Taux d'impôt minimum		50.00 %
Taux d'impôt minimum additionnel		50.00 %

Ce problème sera corrigé dans *Taxprep des fiducies* 2019 v.1.0.

## Modèles de lettres

### Note de dépannage T32018-003

**Adresse postale erronée des formulaires T3 Sommaire et NR4 Sommaire dans les modèles de lettres « Filing - Production » et « Filing - Production (Québec) »**

Télécharger les modèles de filtre-clients et diagnostic

**Problème :**

Les formulaires T3 Sommaire et NR4 Sommaire doivent être signés et postés au centre fiscal de Jonquière lorsqu'ils sont produits sur papier. Cependant, dans les modèles de lettres « Filing - Production » et « Filing - Production (Québec) », ces deux formulaires sont inclus dans la liste des documents à signer et à poster avec la déclaration T3, ce qui correspond plutôt au centre fiscal de Sudbury ou de Winnipeg, selon le lieu de résidence de la fiducie.

**Solution :**

Pour contourner ce problème, deux nouveaux modèles de lettres ont été préparés : « T32018-003 Filing - Production » et « T32018-003 Filing - Production (Québec) », qui sont respectivement liés aux formulaires LETTRE et QLETTRE. Cliquez [ici](#) pour télécharger ces nouveaux modèles. Les fichiers pourront être enregistrés sous : **Documents/CCH/T3 Taxprep 2018/ClientLetter**. Ces modèles de lettres seront alors disponibles dans la section « Mes modèles », dans « Lettres et étiquettes ».

Selon ces modèles, des paragraphes distincts mentionnent que les formulaires T3 Sommaire et NR4 Sommaire doivent être signés et postés au centre fiscal de Jonquière. De plus, ces formulaires ne sont plus mentionnés dans la liste des formulaires à signer et à poster avec la déclaration T3.

Dans le cas où vous utilisez un modèle personnalisé de lettre et que vous ne désirez pas utiliser les nouveaux modèles ci-dessus, voici les modifications que vous devrez apporter à votre modèle :

1. Dans la section 8, « Formulaires à signer », veuillez supprimer les éléments suivants :

```
[IF ([T3SOM] = "Oui") THEN]
• T3 Sommaire - Sommaire des répartitions et attributions des revenus de la
fiducie;
[END]
```

```
[IF ([NR4SOM] = "Oui") THEN]
• NR4 Sommaire - Sommaire des sommes payées ou créditées à des non-résidents
du Canada;
[END]
```

2. Dans la section 7, « Formulaires dans un paragraphe séparé », veuillez ajouter les éléments suivants avant le paragraphe concernant le formulaire T1134, *Déclaration de renseignements sur les sociétés étrangères affiliées contrôlées et non contrôlées* :

```
[IF ([T3SOM] = "Oui") THEN]

Le formulaire T3 Sommaire - Sommaire des répartitions et attributions des revenus de
la fiducie a été rempli. Veuillez signer un exemplaire de ce formulaire et l'expédier
séparément de votre déclaration de revenus à l'adresse suivante : Centre fiscal de
Jonquière, Programme T3, C.P. 1300, PDF Jonquière, Jonquière (Québec) G7S 0L5.
[END]
[IF ([NR4SOM] = "Oui") THEN]

Le formulaire NR4 Sommaire - Sommaire des sommes payées ou créditées à des non-
résidents du Canada a été rempli. Veuillez signer un exemplaire de ce formulaire et
l'expédier séparément de votre déclaration de revenus à l'adresse suivante : Centre fiscal
de Jonquière, Agence du revenu du Canada, Programme NR4, C.P. 1300, PDF Jonquière,
Jonquière (Québec) G7S 0L5.
[END]
```

Ce problème sera corrigé dans *Taxprep des fiducies* 2018 v.3.0.

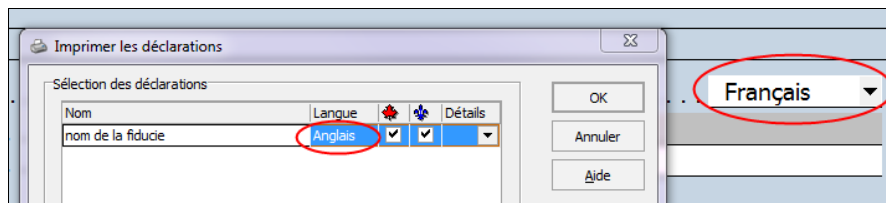
## Impression des déclarations

Note de dépannage T32018-001

### Langue d'impression erronée lors de l'impression de la déclaration (Ctrl+R)

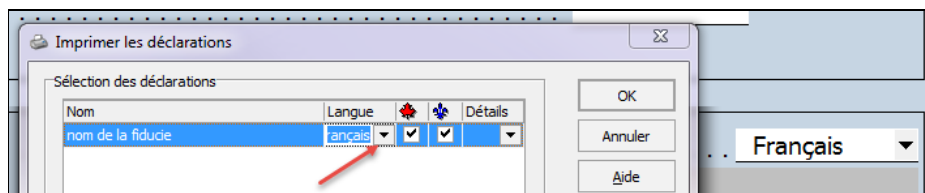
Problème :

La langue d'impression de la déclaration ne correspond pas à la langue de correspondance affichée dans le formulaire Identification : la langue est inversée lorsque la déclaration est imprimée. Si le français est la langue choisie dans le formulaire Identification, la déclaration s'imprimera en anglais et vice-versa.



Solution :

Dans la boîte de dialogue **Imprimer les déclarations** qui s'ouvre lorsque vous imprimez une déclaration (**Fichier > Imprimer la déclaration** ou **Ctrl+R**), cliquez sur la flèche du menu déroulant **Langue** pour choisir la langue d'impression désirée.



Ainsi, la déclaration s'imprimera dans la langue choisie.

#### À noter

Ne modifiez pas la langue du formulaire Identification à la section « Renseignements de production » pour conserver les renseignements du fichier-client.

Ce problème sera corrigé dans *Taxprep des fiducies* 2018 v.1.1. De plus, veuillez noter que l'expédition des cédéroms de *Taxprep des fiducies* 2018 v.1.0 prévue dans la semaine du 4 février a été annulée et que les cédéroms de la version 1.1 seront expédiés dans la semaine du 11 février.

## Transmission électronique

Note de dépannage T32018-002

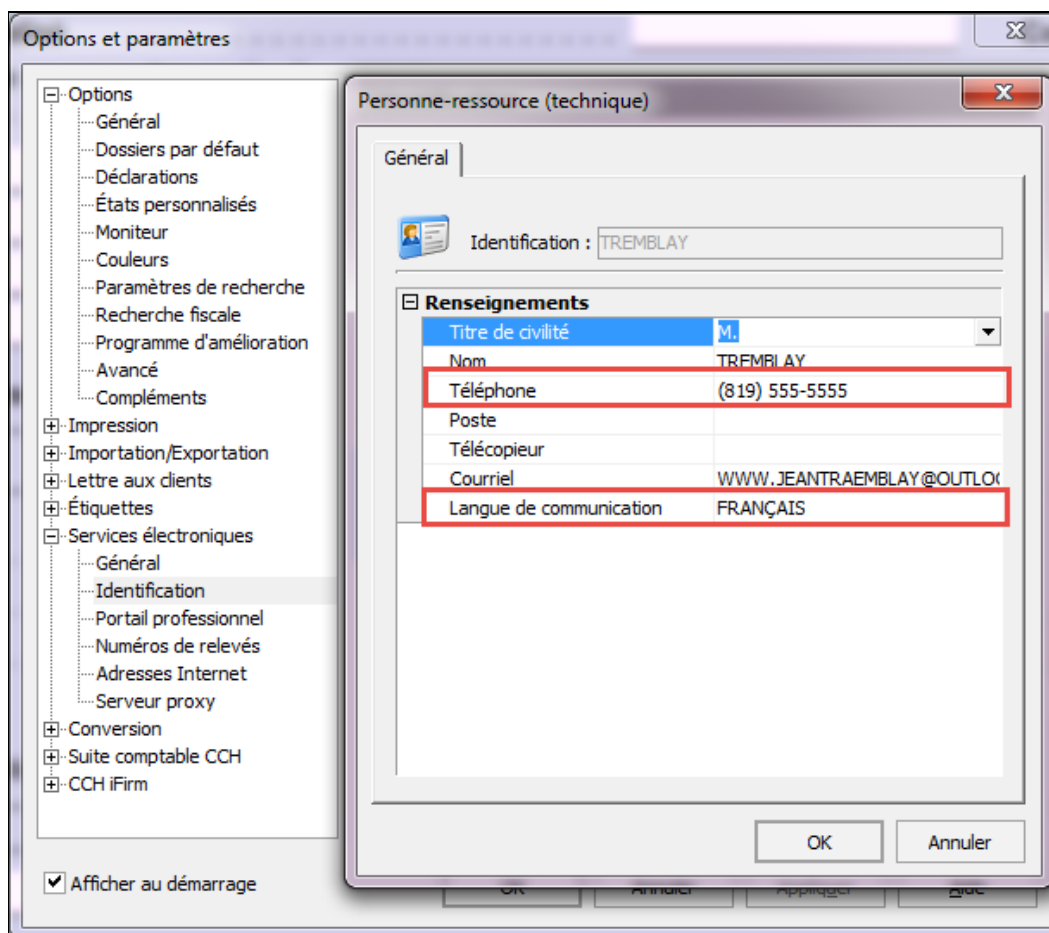
### Problème lors de la génération du fichier XML fédéral pour les transmissions électroniques

Problème :

Lorsque l'utilisateur demande une transmission électronique fédérale, le fichier XML généré est incomplet. Les renseignements suivants au sujet de la personne-ressource (technique) sont manquants dans le XML :

- le numéro de téléphone et l'indicatif régional;
- la langue de communication.

Aucun avertissement ne s'affiche dans *Taxprep* ni sur le portail de l'Agence du Revenu Canada (ARC) pour vous informer que le fichier XML est incomplet. Le fichier est déposé normalement, et le fichier XML incomplet est envoyé à l'ARC. Après avoir validé les données du fichier XML, l'ARC communique avec vous pour vous demander de retransmettre les fichiers XML. Veuillez noter que le problème survient avec toutes les transmissions fédérales.



### Solution :

Afin de régler le problème, veuillez suivre les étapes suivantes :

1. Dans le menu **Outils**, sélectionnez **Options et paramètres**.
2. Sous **Services électroniques**, cliquez sur **Identification**.
3. Cliquez sur le bouton **...** à droite du champ « Personne-ressource (technique) ». Vérifiez si des renseignements sont manquants; le cas échéant, veuillez remplir les champs vides.
4. Cliquez sur le bouton **OK** de la boîte de dialogue **Personne-ressource (technique)**.
5. Cliquez sur le bouton **OK** de la boîte de dialogue **Options et paramètres**.

Ces étapes permettent au logiciel d'utiliser correctement les renseignements de la personne-ressource (technique) et de les inscrire dans le fichier XML à transmettre.

### Remarques supplémentaires :

Si vous avez déjà transmis des fichiers XML, vous pouvez communiquer avec l'ARC pour valider que votre fichier XML est complet. Dans le cas contraire, demandez à l'ARC d'annuler la transmission initiale. Par la suite, régénérez vos fichiers XML et effectuez votre transmission. Le numéro de confirmation de la transmission initiale sera requis lors de votre appel à l'ARC.

Le problème sera corrigé dans *Taxprep des fiducies* 2018 v.2.0.



## Version réseau

Note de dépannage T32018-005

**L'Aide de *Taxprep* en version réseau ne s'affiche plus depuis l'installation des dernières mises à jour de Windows 7 et Windows 10**

**Problème :**

Trois mises à jour effectuées par Microsoft en date du 8 mai 2018 ont eu des répercussions sur l'utilisation des fichiers d'Aide lorsque ces derniers sont utilisés à partir d'un emplacement réseau. Par conséquent, l'Aide ne s'affiche plus correctement si vous utilisez le système d'exploitation de Windows 7 ou Windows 10.

**Solution :**

Afin d'utiliser l'Aide de *Taxprep*, copiez les fichiers d'Aide CHM de votre réseau sur votre disque local. Veuillez toutefois noter que l'Aide contextuelle ne sera plus disponible avec cette solution.

Cette situation sera corrigée dans les versions futures de *Taxprep*.